



Laurence GAYTE  
Madame la Députée  
126 Rue de l'Université  
Assemblée Nationale  
75355 PARIS 07 SP

Perpignan, mercredi 28 juillet 2021

Objet : Pass sanitaire aux terrasses  
Réf : BS/SP 2021

Madame la Députée,

Nous vous remercions pour votre temps et votre écoute de ce matin.

Nous vous avons alerté le vendredi 16 juillet, veille du vote sur le pass sanitaire, sur l'impossibilité pour nos métiers d'imposer le pass sanitaire sur les terrasses des cafés et des restaurants. Malgré nos recommandations, vous avez voté contre l'amendement « terrasse ».

Aujourd'hui, en tant qu'organisation patronale responsable, nous nous permettons de vous alerter à nouveau sur l'impossibilité d'appliquer le contrôle du pass à la clientèle de nos terrasses.

Le 09 août, cette loi devrait rentrer en application et nous sommes toujours en attente d'explication quant à sa mise en œuvre.

Nous sommes partisans du pass sanitaire pour nos établissements. Je m'en fais d'ailleurs régulièrement le défenseur dans les médias, mais nous ne pouvons accepter ce manque de considération et de réalisme quant aux réalités de notre profession.

Nous ne saurions pouvoir accepter cette règle discriminatoire sans réaction, d'autant plus que les plages, les parcs où l'on pique-nique ne sont pas concernés par cette règle. L'air est-il moins pur sur nos terrasses ?

En Europe, nos voisins n'appliquent pas le pass sanitaire en terrasse. Pourquoi cet acharnement à l'encontre de notre profession qui a déjà tant souffert alors que la corrélation entre le nombre

de contamination et le nombre d'hospitalisation est deux à trois fois moins importante que dans les vagues précédentes selon Gabriel Attal ce jour.

Je me permets enfin de vous alerter sur deux sujets qui me paraissent primordiaux, car nous devons ensemble anticiper sur les difficultés à venir :

- Le pass sanitaire détériore la relation de travail avec nos salariés dans un secteur déjà en tension.
- Il est impératif que la majorité travaille à un étalement de la dette Covid-19.

Sans cela, notre filière qui, je vous rappelle Madame la Députée, pèse plus de 30 % du PIB départemental, court à la faillite.

Je sais pouvoir trouver en vous une interlocutrice exigeante et réactive, et espère recevoir des réponses aux multiples inquiétudes dont notre profession se serait bien passée en cette période estivale.

Veillez agréer, Madame la Députée, l'expression de mes sincères salutations.

Brice SANNAC  
Président

